

**Infos pratiques**

Chaque équipe sera auto-gérée pendant la compétition par l’un de ses membres, nommé capitaine. De plus, en catégorie écoles et collèges, la présence d’un adulte responsable -par équipe- est obligatoire.

La feuille de composition de l’équipe en précisant le nom du capitaine, doit être complétée et transmise avec le bulletin d’inscription par email **au plus tard le 25/02/2017**, un certificat de scolarité global attestant de l’appartenance des membres de l’équipe au même établissement scolaire doit être remis à l’organisateur avant le début de la 1ère ronde.

**Aucune équipe ne peut s’inscrire sur place.** Arrivée des joueurs entre 13h00 et 13h45. Début de la 1ère ronde à 14h. Fin de la compétition avant 17h30. Le tournoi se joue en 5 rondes de 15 min KO. Les appariements de la ronde 1 seront publiées sur [www.parisechecs.fr](http://www.parisechecs.fr) dès le lundi 27 février.

**Renseignements**

Gérard Vaysse Téléphone : 06 13 53 32 02  
Email : [gerardvaysse@gmail.com](mailto:gerardvaysse@gmail.com)

**CHAMPIONNATS D'ÉCHECS DE L'ACADÉMIE DE PARIS  
Écoles, Collèges et Lycées  
Mercredi 1er mars 2017**

**Halle Carpentier, 81 Bld Massena 75013 Paris. (M° Porte de Choisy - Ligne 7)**

Le CDPE organise ces championnats académiques qualificatifs pour les championnats de France scolaires. L’équipe championne académique (une par catégorie : Écoles, Collèges, Lycées) est autorisée à participer à la Finale nationale. Tout établissement de Paris peut présenter dans chaque catégorie une **seule** équipe, composée de ses élèves. L’inscription à cette compétition est gratuite.

Dans la catégorie **Lycées**, l’équipe doit être formée **de 4 joueurs** (les élèves de C.P.G.E. et B.T.S. ne peuvent pas participer).

Dans les catégories **Écoles et Collèges**, l’équipe doit être formée **de 8 joueurs dont au moins deux féminines (qui participeront effectivement à chaque ronde).**

Aucun remplacement n’est autorisé, les joueurs participent à toutes les rondes à la même place qu’ils occupaient à la première ronde.

Le tournoi étant homologué, chaque joueur doit être titulaire, avant la compétition, d’une licence de la Fédération Française des Échecs.

**Bulletin d’inscription, accompagnée de la composition de chaque équipe présentée, à expédier au plus tard le 25/02/2016 à :**[gerardvaysse@gmail.com](mailto:gerardvaysse@gmail.com)

Nom de l’établissement:

Téléphone de l’établissement :

Adresse de l’établissement:

Nom et Prénom de l’adulte responsable :

Tél : Mail :

Date et signature :   
  
*Merci d’écrire en majuscule*